

SKATE PARC

RÈGLEMENT

Activités : réservé aux activités de glisse telles que le ROLLER, SKATE-BOARD, BMX, TROTTINETTE...

Engins motorisés **INTERDITS** sur les rampes.

Accès : réservé aux jeunes à partir de 10 ans. Les moins de 10 ans doivent être accompagnés ! (sauf pour des activités encadrées).

La présence de deux personnes est nécessaire sur le skate parc pour la sécurité des participants.

Risques : la pratique des jeux de glisse sur un skate parc présente des risques d'accident. Il est obligatoire d'utiliser des protections !!! Casques, genouillères, coudières, protège-poignets.

Chacun doit avoir une pratique et un comportement responsables, sans danger pour soi ni pour les autres.

**SOYEZ SYMPAS METTEZ VOS PAPIERS
DANS LA POUBELLE ET RESPECTEZ
LE GRAFF NE TAGGEZ PAS**

Numéros utiles

Pompiers 18

SAMU 15

Gendarmerie 17

Depuis un portable 112

Mairie 02 38 34 85 36

